

# Escale céramique, « l'été des potiers » sur le port de Vannes (Quai Éric Tabarly, esplanade Simone Veil)

**Mercredi 2 et jeudi 3 août 2023**

Installation entre 7h30 et 8h30

« Ouverture » de 10h à 19h

<https://www.facebook.com/l.ete.des.potiers.Vannes/>

Contact Association Terre d'Expression :

**Olivier Ruaud** 06 15 23 42 04

**etedespotiers@gmail.com**

## **Stand**

Environ trente-six potiers ... ou plus

2 possibilités : stand de 15 m<sup>2</sup> (5mx3m) ou de 9 m<sup>2</sup> (3mx3m).

Venir avec son matériel d'exposition (les caisses ne devront pas être apparentes).

Chaque participant se doit d'avoir ses justificatifs professionnels sur lui (assurance + justificatif pro)

## **Animations**

Mise en place d'un jeu concours du public avec un bon d'achat céramique.

Atelier de modelage

Démonstration « Tour à la corde » par Pascal Laristan

## **Gardiennage/ Sécurité**

Il sera assuré par deux gardes pendant la nuit du 2 au 3, cependant les stands devront être correctement bâchés (risque de vent), et les céramiques non apparentes.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol, casse ou perte.

## **Restauration**

Nous offrons le petit déjeuner du mercredi et du jeudi matin (thé, café toute la journée)

Nous vous laissons le soin de vous organiser pour les repas des midis et du soir.

## **Exposition à thème**

Nous rappelons qu'une des conditions d'expositions est de réaliser une pièce pour l'exposition thématique. Thème 2023 : « Au-dessus des nuages ».

Prix de la ville : 3 prix pour un montant total de 500 € (décernés lors du vernissage le mercredi).

Prix du public : 3 prix récompensés par des paniers garnis (décernés le jeudi à 18h).

NB : même récompensé, vous gardez votre création après le concours.

Les créations sans rapport avec le thème ne seront pas exposées.

## **Coup de Main**

Lors du montage et du démontage nous vous sollicitons pour nous aider à mettre en place les barrières de sécurité et autres petites choses qui participent à la réussite de la manifestation.

Claire Albrecht, Nadine Urien, Alice et Olivier Ruaud

## L'été des potiers Vannes 2023 – Inscription

Nom de votre Atelier.....  
Nom Prénom .....

Adresse.....  
.....

Téléphone .....

Nom de votre page Facebook :.....  
Nom de votre page Instagram : .....

Décrivez en quelques mots votre production.....  
.....

Création de bijoux : Oui / Non      Pourcentage sur votre stand :.....  
Spécialité / Technique (terre, cuisson)  
.....

Êtes-vous d'accord pour donner un lot / création pour remercier les bénévoles ? Oui / Non

**Le dossier est à renvoyer avant le 28 février, par mail :**  
[etedespotiers@gmail.com](mailto:etedespotiers@gmail.com)

**Possibilité d'envoyer plusieurs mails mais pas de WeTransfert. Merci.**

Toutes vos photos devront être nommées ainsi : Nom\_Prénom\_photo1 ; Nom\_Prénom\_photo2...  
Pas de photo montage, poids max 300ko/photo

- 3 photos couleurs de votre production
- 1 photo de stand (Nom\_Prénom\_stand)
- 1 photo de vous dans votre atelier (Nom\_Prénom\_MoiAtelier)
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle 2023 couvrant les risques sur les marchés
- 1 document justifiant de mon inscription en tant que professionnel en 2023 (dernier relevé RSI ou URSSAF ou maison des artistes 2023). Les auto-entrepreneurs doivent être déclarés au répertoire des métiers, fournir un relevé RSI et une attestation d'inscription au répertoire des métiers.
- ☆ Le chèque **sera à envoyer après acceptation** de votre dossier pour confirmer votre participation
- Choix du stand :
  - Stand de 15 m<sup>2</sup>** (5m x 3m) : 100€
  - Stand de 9 m<sup>2</sup>** (3m x 3m) : 85€

Votre règlement ne sera pas restitué en cas d'annulation de votre part après le 1<sup>er</sup> juin 2023 ou de décision par les pouvoirs publics d'annulation du marché pour causes de forces majeures.

- J'atteste sur l'honneur que la création céramique est ma source de revenus principale

*J'accepte le règlement intérieur du marché (cf. page 1 et 2)*

A....., le ..... / ..... / ..... . Signature (précédée de la mention lu et approuvé)

**Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.**

Réponse de notre part mi-mars.